

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle du conseil située au 499 rue Principale, mardi le 6 août 2024 à 19H00.

Sont présents à cette séance :
Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 1 Monsieur Francis Quirion
Siège no 2 Madame Karine Champagne
Siège no 3 Monsieur Stéphane Veilleux
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin
Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

- 1.Ouverture de la séance
- 2.Adoption de l'ordre du jour
- 3.Dépôt des procès-verbaux
- 4.LÉGISLATION**
 - 4.1Assurance friperie
 - 4.2Demande assistance financière Domtar
- 5.FINANCES**
 - 5.1Compte pour approbation
- 6.MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURE – TRAVAUX**
 - 6.1Réparation glissade rouge au parc Frédéric Cloutier
 - 6.2Abattage d'arbres
 - 6.3Utilisation redevance
- 7.PERSONNEL**
 - 7.1 Période de probation
- 8.LOISIRS ET CULTURE**
 - 8.1Augmentation tarif loisir
 - 8.2Budget Halloween
- 9.RAPPORT**
- 10.CORRESPONDANCE**

11.AUTRES SUJETS

12.Période de questions

13.Ajournement de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2024-08-204 Il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

3. DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX

2024-08-205 Il est proposé par monsieur Alain Poulin, et résolu à l'unanimité que le conseil adopte les procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 juillet 2024 et la séance d'ajournement du 16 juillet 2024.

4. LÉGISLATION

4.1. ASSURANCES FRIPERIE

2024-08-206 **Considérant** que le conseil désire garder le service de friperie pour sa population;

Considérant que le service doit détenir une assurance responsabilité civile;

Considérant que l'OBNL, comité de loisirs, peut opérer cette friperie;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que l'OBNL, comité de loisirs, gère la friperie et que les assurances soient à leur nom.

Que le paiement soit pris au surplus cumulé.

4.2. DEMANDE ASSISTANCE FINANCIÈRE DOMTAR

2024-08-207 **Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a des travaux d'entretien structurel à faire dans le rang 4 Sud pour l'année 2024 ;

Considérant que le transport lourd de la compagnie Domtar contribue à la détérioration du chemin ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil demande à la compagnie Domtar une contribution financière de 30 000\$ pour accompagner la Municipalité dans les travaux de réfection à effectuer dans le rang 4 Sud pour l'année 2024.

5. FINANCES

5.1. COMPTES POUR APPROBATION

2024-08-208

Considérant que les membres du conseil ont reçu la liste des comptes à payer et qu'ils en ont pris connaissance ;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la liste des comptes compressibles, incompressibles et les salaires du mois de juillet 2024 au montant total de 1 088 071,23\$ soit adoptée telle que présentée et détaillée comme suit :

Salaires et allocations payés :	63 442,25\$
Factures payées :	954 884,84\$
Factures à payer :	69 744,14\$

6. MATÉRIAUX – ÉQUIPEMENTS – FOURNITURES – TRAVAUX

6.1. RÉPARATION GLISSADE ROUGE AU PARC FRÉDÉRIC CLOUTIER

2024-08-209

Considérant que le conseil désire réparer la glissade du Parc Frédéric Cloutier;

Considérant qu'une soumission pour la réparation de la glissade a été reçue au montant de 2264.39\$ avec taxes;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la réparation de la glissade au Parc Frédéric Cloutier soit autorisée au montant 2 264.39\$ avec taxes soit pris via le surplus cumulé.

6.2. ABATTAGE D'ARBRES

2024-08-210

Considérant que des arbres dangereux devront être abattus sur les terrains de la municipalité, lot 5965453;

Considérant que monsieur François Boutin peut effectuer l'abattage;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le mandat soit donné à monsieur François Boutin pour l'abattage d'arbres dangereux sur des terrains de la municipalité lot 5965453.

6.3. UTILISATION REDEVANCE GRAVIÈRE

2024-08-211 **Considérant** que le conseil désire faire des travaux dans le rang 4 Sud;

Considérant que le conseil souhaite utiliser 30 000\$ de la redevance gravière pour les travaux dans le rang 4 Sud;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que l'utilisation de la redevance gravière de 30 000\$ serve aux travaux du Rang 4 Sud.

7. PERSONNEL

7.1. PÉRIODE DE PROBATION

2024-08-212 **Considérant** que monsieur Marc Thériault a terminé sa période de probation;

Considérant que celle-ci se terminait le 19 juillet 2024;

Considérant que le taux horaire de monsieur Thériault sera fixé selon la convention collective;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que monsieur Marc Thériault, employé de la voirie, ayant terminé sa période de probation le 19 juillet, sera rémunéré selon la convention collective.

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1. AUGMENTATION TARIF LOISIRS

2024-08-213 **Considérant** que le coût des tarifs loisirs, aréna, location de salle et plateaux sportifs, devront être augmenté le 1^{er} octobre;

Considérant qu'une liste a été fournie au membre du conseil;

Considérant que les membres du conseil approuvent cette augmentation;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que l'augmentation des différents tarifs loisirs soit effective dès le 1er octobre jusqu'au 30 septembre 2025.

8.2. BUDGET HALLOWEEN

2024-08-214 **Considérant** que le conseil désire refaire l'activité annuelle pour la fête de l'Halloween, la course Candy;

Considérant que des friandises devront être achetées;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'achat de friandises pour le circuit Candy à l'Halloween pour un montant de 200\$ soit pris au budget d'opération.

9. RAPPORT

10. CORRESPONDANCE

Le Directeur général dépose le bordereau de correspondance du mois de juillet 2024.

11. AUTRES SUJETS

11.1. MANDAT TRONÇON 009

2024-08-215 **Considérant** que des travaux devront être effectués au tronçon 009 du réseau d'aqueduc selon le plan d'intervention;

Considérant qu'un appel d'offres a été lancé sur la plateforme SEAO;

Considérant que les soumissions reçues étaient :

Excavation Bolduc inc.	342 550.12\$ tx incluses
Giroux Lessard	388 755.33\$ tx incluses ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le mandat soit donné au plus bas soumissionnaire conforme soit à la firme Excavation Bolduc inc. pour les travaux au tronçon 009 au réseau d'aqueduc.

Que le projet soit financé via le règlement d'emprunt du projet.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

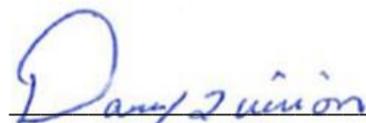
Aucune question n'a été posée.

13. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

2024-08-216

Il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit ajournée au 19 août 2024.

Il est 20h.



Dany Quirion, maire



Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier